

# ECHOS de PROUVIEN

N° 9 — Janvier 1992



*Les cérémonies commémoratives du 6 septembre 1991.  
Le départ du défilé.*



## L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chers amis,

Les adjoints au maire, les conseillers municipaux et moi-même sommes heureux de présenter à chacun d'entre vous, à vos familles, tous nos vœux de bonne et heureuse année 1992.

L'année qui s'achève a permis à vos élus de mener à bien quelques réalisations importantes pour votre vie de tous les jours :

. **l'assainissement collectif de la zone urbaine** : la lagune de Croaz-Mesduan est terminée ; les branchements individuels au réseau vont pouvoir bientôt se réaliser. Une longue attente pour beaucoup d'entre vous va prendre fin ;

. **la mise en place d'un schéma de sentiers piétonniers** balisés et praticables dans leur totalité au cours de cette année. Cette opération peu onéreuse, grâce au travail et au dévouement de beaucoup de bénévoles, permettra à tous les amoureux de la nature et de la campagne de découvrir Plouvienn en empruntant presque exclusivement des chemins de terre. Notre commune possède des sites exceptionnels comme les vallées de l'Aber-Benoît et de l'Aber-Wrach. Ils seront désormais accessibles à tous ;

. **la zone de loisirs du "Jardin du Prat"**, en voie d'achèvement : elle peut être un lieu de rencontres et de jeux pour les enfants et leur famille.

La mise en place des équipements collectifs entraîne quelques perturbations et gênes dans votre vie quotidienne. Aussi, j'en appelle à votre patience et à votre civisme.

J'en appelle aussi à votre participation pour que Plouvienn vive, pour que la vie de tous les jours soit agréable pour tous.

Il faut que chacun, à sa place, fasse preuve de générosité, de solidarité et d'engagement.

*Bonne et heureuse année 1992.*

Le maire,  
Jean-Louis Le Guen

### SOMMAIRE

P. 3	1991 : une année à Plouvienn.
P. 7	Les Plouviennois paient-ils trop d'impôts ?
P. 9	Tribune libre à l'opposition municipale.
P. 10	Une déviation du bourg en l'an 2000 ?
P. 11	L'aide sociale à Plouvienn.
P. 13	En 1993 : une salle de sports pour les écoles.
P. 14	Plouvienn au fil de l'histoire.

# 1991, UNE ANNÉE A PLOUVIEN

Comme chaque année, des événements heureux ou malheureux ont jalonné 1991. En voici quelques-uns, retenus parmi beaucoup d'autres... pour notre souvenir.

## **Mardi 1<sup>er</sup> janvier :**

Le fournil industriel de la boulangerie Bothorel est officiellement transféré à la société PANYVAL.

M. Yvon Morvan, nouveau gérant, prend la responsabilité de cette entreprise importante de Plouvien. Privilégiant la qualité des produits et soucieuse de la notion de service aux clients, la société PANYVAL livre une clientèle dispersée sur tout le Finistère, comme l'avaient fait auparavant Jo puis Jacqueline Bothorel.

La vocation européenne de cette entreprise se précise puisque depuis Noël ses pastechous sont exportés en Belgique.

## **Vendredi 8 février :**

Ni Plouvien, ni le Finistère n'avaient connu cela depuis deux ans. Un épais manteau de neige recouvre toute la commune. Après l'émerveillement du début, les adultes pestent contre les difficultés pour circuler ou pour travailler. Au contraire, les enfants sont ravis d'arriver en retard à l'école et de construire ici un igloo, là un bonhomme de neige. Hélas pour eux, tel un ange, la neige est passée.

## **Samedi 16 mars :**

Les enfants de l'école Saint-Jaoua offrent à la population de Plouvien une "Piste aux Étoiles".

Pendant une semaine, les classes de CP, CE1 et CE2 apprennent, grâce au "Cirque français" les techniques de base du jonglage, du trapèze ou de l'équilibre. D'autres découvrent leurs talents de clowns.

Une merveilleuse semaine pour les enfants, couronnée par un spectacle sous chapiteau auquel se pressent plus de 500 personnes.

## **Samedi 23 mars :**

Après plus de 30 ans de service, André Berthou et Jean Calvez quittent le centre communal d'action sociale. Après y avoir travaillé aux côtés de cinq maires consécutifs, ils ont décidé de ne pas demander le renouvellement de leur mandat.

La cérémonie organisée à leur intention permet à Jean-Louis le Guen de les remercier et aussi, pour la première fois, de remettre la "médaille de la commune", réalisée tout récemment par les fonderies MACHERET de Tuffé (Sarthe). Cette belle médaille représente le blason de la commune et la chapelle de Saint-Jaoua (Voir photo page 6).

## **Lundi 1<sup>er</sup> avril :**

La restructuration des surfaces de vente de la Coopagri a conduit cette société à fermer le "Magasin Vert" situé rue Émile Salain.

La baisse du nombre de clients, la concurrence des grandes surfaces a rendu la fermeture inévitable, alors même que, deux ans auparavant, une extension des bâtiments venait d'être autorisée par la mairie de Plouvien.

Fort heureusement, les locaux ne resteront pas vides. Cet ancien dépôt reçoit dorénavant tous les produits frais, crèmerie et charcuterie, destinés à la Léonarde, dont le siège social est à Plabennec. L'entrepôt emploie trois personnes.

## **Samedi 6 avril :**

A la tête de son conseil municipal et de sa commission des écoles, Alphonse Arzel, sénateur-maire de Ploudalmézeau, visite l'école publique de Plouvien.

Projetant la construction d'une école de même capacité, la délégation de Ploudalmézeau ne tarit pas d'éloges sur la qualité de la construction et la fonctionnalité des bâtiments de l'école de Plouvien.

## **Vendredi 12 avril :**

L'idée d'un contrat de vallée pour sauver l'Aber-Benoît voit le jour peu à peu.

Tout le monde, consommateurs, agriculteurs, industriels, ostréiculteurs, défenseurs de la nature, gagnerait à une bonne qualité de l'eau. Or, cette qualité se dégrade inexorablement.

Invités par l'association "Consommation et Environnement", les représentants de professions ou d'associations intéressées ont pu échanger leurs avis sur cette question au cours d'une réunion organisée à la salle polyvalente. Certes, les positions sont parfois contraires, souvent divergentes, sur les remèdes à apporter, mais le dialogue est ouvert.

Un contrat de vallée, qui vise à résoudre par une action d'ensemble, les problèmes d'un bassin versant constitue une action à long terme. Pour l'Aber-Benoît, une grande partie du Léon, dont Plouvien, est concernée.

Dossier à suivre.

## **Vendredi 10 mai :**

Le conseil municipal vote le projet de nouveau Plan d'Occupation des Sols de Plouvien. C'est un document capital pour la commune qui fixe les zones constructibles et les zones protégées pour les années à venir.

Grâce à un travail très approfondi de la commission d'urbanisme, le nouveau POS permet d'accueillir de nouveaux habitants mais aussi de protéger l'environnement et de favoriser l'emploi. Il propose également un tracé pour une déviation du bourg. On en reparlera page 10.

## **Mardi 14 mai :**

La SILL obtient le permis de construire pour agrandir ses locaux. Au programme, la mise en place d'une chaîne de mise en bocaux de verre des jus de fruits, l'installation d'une remplisseuse pour les soupes et d'une unité pour les briquettes.

La laiterie, construite en 1965 au Raden par les

familles Léon et Falc'hun, est aujourd'hui une puissante entreprise qui cherche régulièrement à se diversifier. Si le lait constitue encore 60 % du chiffre d'affaires, les jus de fruits représentent désormais 30 % et ses potages 10 %. 40 millions de litres de jus de fruits et 6 millions de litres de potage ont ainsi été fabriqués en 1991.

Toujours à la recherche d'innovations, la SILL se tourne désormais vers les produits de la mer et prend des participations dans des sociétés locales.

Gage de succès, la diversification de la SILL témoigne aussi du dynamisme de ses dirigeants et de son personnel.

A Plouvien, la société emploie aujourd'hui 155 personnes.

#### **Jeudi 23 mai :**

Louis Coz, vice-président du conseil général, inaugure la rue Laennec dont les travaux d'aménagement ont commencé en octobre 1990, pour s'achever en avril 1991. Il est vrai qu'avant de songer à la route elle-même, il a fallu prévoir la pose du tout-à-l'égout pour ne plus avoir à retoucher la chaussée.



Confection d'un muret, rue Laennec

Un gros effort a été fait pour l'esthétique et pour la sécurité. Des murets de pierre ont été édifiés, des trottoirs et des passages piétons ont été réalisés pour cette opération cofinancée par la commune et le département du Finistère.

#### **Samedi 25 mai :**

Invitée par le maire de Bourg-Blanc à une course cycliste des maires et adjoints des cinq cantons des Abers, l'équipe plouviennaise se comporte brillamment en obtenant trois des six coupes mises en jeu : meilleur maire, meilleure féminine, équipe la plus représentée.



L'équipe de Plouvien prête pour le départ.

L'équipe de Plouvien a fait ainsi honneur à la petite reine.

#### **Samedi 1<sup>er</sup> juin :**

A Plouvien, il n'y a pas que le football et le tennis.

A la salle omnisports, plus de cent spectateurs assistent à la brillante victoire des seniors féminines du Handball Club contre la Forêt-Fouesnant.

Ce succès donne à l'équipe plouviennaise le titre de championne du Finistère en honneur départementale et lui ouvre les portes de l'excellence départementale.

#### **Mardi 4 juin :**

Non, non et non ! disent les riverains concernés par le projet de déviation du bourg, invités par la mairie à une réunion de concertation.

Pas question de transférer les nuisances au milieu d'un quartier tranquille.

Copie à revoir pour l'équipe municipale, qui aboutira à un nouveau tracé plus cher mais beaucoup plus satisfaisant pour l'environnement.

#### **Lundi 10 juin :**

Les travaux de la lagune de Croaz-Mesduan entrent dans la phase active. Réalisés par les entreprises Kerleroux et Cabon, ils ont pour objet la création de trois bassins de décantation où les eaux usées recueillies au bourg séjourneront près de soixante jours avant de s'écouler, purifiées, dans le ruisseau.



La lagune, un gros chantier.

Rondement mené, le chantier est achevé durant l'automne à un coût très inférieur aux estimations.

Il faut maintenant attendre que les bassins se remplissent avant que soient autorisés, à partir du printemps 1992, les raccordements individuels.

#### **Mercredi 26 juin :**

La commune commence à aménager la prairie du Prat qui, a décidé le conseil municipal, s'appellera le "Jardin du Prat".

Deux étangs d'une surface totale de 4 000 m<sup>2</sup>, des pistes et des aires sablées ou de promenades, des espaces verts où seront plantés des dizaines d'arbustes et surtout des jeux.

Initiative originale de la mairie de Plouvien : pour connaître les meilleurs jeux, une délégation d'enfants des écoles a été invitée à "tester" les différents parcs d'attraction à Brest, à Hanvec et à Milizac. Voyage en car et pique-nique pour trente enfants, tirés au sort auxquels se sont joints des conseillers municipaux, des instituteurs et des parents d'élèves.

L'avis des enfants sera précieux pour le choix qui sera

arrêté par la commission des sports.

L'ouverture du Jardin du Prat est prévue au printemps 1992.

### **Dimanche 30 juin :**

Les cavaliers du Léon organisent sur la commune une épreuve d'endurance où sont accueillis une centaine de chevaux et leurs cavaliers.

Outre l'occasion ainsi donnée à des personnes extérieures de connaître Plouvien, cette journée consacre le travail réalisé par les cavaliers, mais aussi par le personnel municipal, le club cyclo, et de nombreux autres bénévoles pour débroussailler et entretenir les chemins de la commune.

### **Vendredi 5 juillet :**

Après quatorze années comme instituteur dont neuf comme directeur de l'école Saint-Jaoua, René Monfort tourne la page. A compter de septembre, il prend la direction de l'école Saint-Joseph de Plouguerneau.



Mme Baley, nouvelle directrice de l'école Saint-Jaoua.

Une sympathique réception est organisée à la salle polyvalente pour rendre hommage à un directeur dont tout le monde loue les qualités pédagogiques et le dynamisme. Cet allant n'est sans doute pas étranger à la construction de l'école maternelle dont il a été l'initiateur et la cheville ouvrière.

Au revoir, mais pas adieu : René Monfort continue à habiter Saint-Jean et reste le talentueux correspondant local d'Ouest-France.

Lourde succession pour Mme Maguy Baley, nouvelle directrice, précédemment responsable de l'école primaire de Kerlouan.

### **Mercredi 10 juillet :**

Le stade Jo Bothorel avait accueilli à la mi-mai un match entre l'AS Plouvien et l'équipe nationale juniors de Côte d'Ivoire.



Gilbert GRIGOL et Jo BERGOT.

Cette fois, sous la férule de Gilbert Grigol, son nouveau président, le club frappe encore plus fort : le Brest Armorique, club de première division, rencontre En Avant de Guingamp, deuxième division, devant plus de cinq cents spectateurs et par un temps magnifique.

Belle rencontre, gagnée par Brest qui avait pourtant l'esprit ailleurs : c'est à la mi-temps du match que les joueurs apprennent que le club, accablé par les dettes et par une gestion fantaisiste, est condamné à la deuxième division. La fin de l'année assombrit encore le tableau avec la liquidation judiciaire du Brest Armorique, qui comptait de nombreux supporters à Plouvien.

### **Lundi 26 août :**

Plouvien ne pouvait être absente de la plus belle randonnée cyclotouriste du monde, qui fêtait cette année son centenaire : Paris-Brest-Paris.

C'est Étienne Uguen, membre du club cyclo de Plouvien, qui a relevé le défi : 86 h 30 minutes de vélo pour un périple de 1 250 kilomètres.



Étienne UGUEN et François LÉON.

Bravo à Étienne et aussi à François Léon qui, malheureusement, n'a pu terminer le parcours.

Moins difficile sera, quinze jours plus tard, le "Tro ar Barrez", organisé par le même club, et qui connaît un très vif succès : de 5 à 72 ans, 120 cyclistes parcourent une vingtaine de kilomètres à petite vitesse, ponctuée par un rafraîchissement à Saint-Jaoua. Une belle matinée !

### **Vendredi 6 septembre :**

47 ans après les journées tragiques de 1944, Plouvien commémore avec faste et émotion la libération de la commune.

Trois invités américains. Le général Willie Scott, le major Gérald Mac Gehee et le lieutenant Eugène Poe (qui avaient participé aux combats meurtriers) honorent de leur présence les cérémonies officielles organisées par la mairie à l'initiative de Louis Bothorel.

Le dépôt de gerbes par le général SCOTT et Jean-Louis LE GUEN



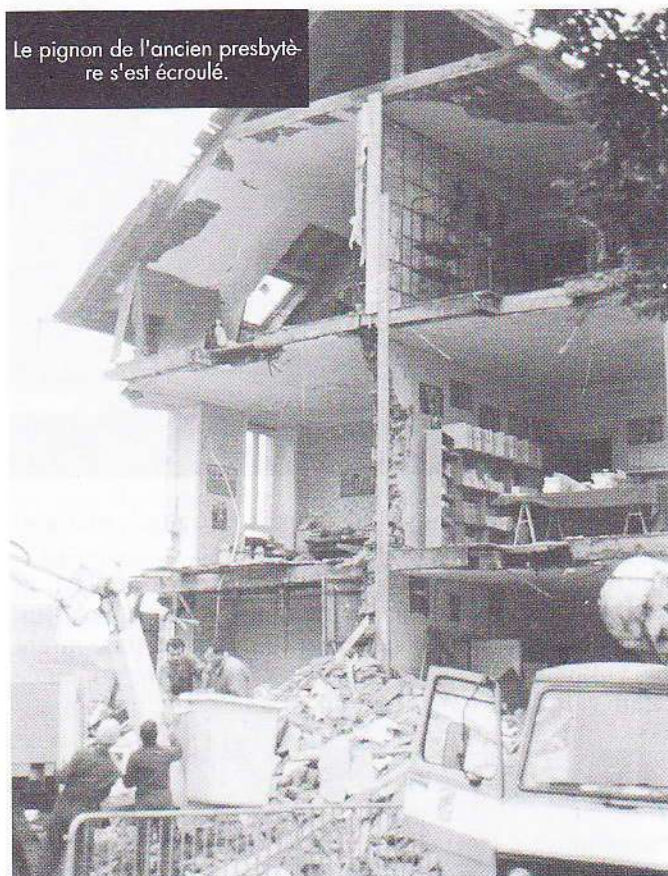
De très nombreux Plouviennois et d'anciens résistants participent aux manifestations émouvantes mais aussi fraternelles.

### Mardi 8 octobre :

Les travaux d'aménagement de Skolig al Louarn allaient s'achever. Personne n'avait de mots assez élogieux pour souligner à quel point la rénovation de l'ancien presbytère était réussie.

Fausse manœuvre ? Volonté d'aller trop vite ? Manque de suivi du chantier par l'architecte ? Dans la nuit du 7 au 8 octobre (à minuit et demi exactement) le pignon nord de l'édifice s'effondre et une partie de la maçonnerie se lézarde.

Le pignon de l'ancien presbytère s'est écroulé.



A Plouvien, c'est la consternation. Pour l'association et Anna-Mari Arzur qui se dépensent sans compter pour la promotion de la langue bretonne, mais aussi pour la mairie qui a consacré des sommes très importantes pour restaurer le bâtiment.

Avant toute décision, le conseil municipal décide de

s'entourer des conseils d'experts et d'estimer le coût de la rénovation. A ce jour, la décision de reconstruction n'est donc toujours pas prise.

### Mardi 12 novembre :

L'accès pour handicapés à la mairie et à la poste prend forme. Enfin... pourrait-on dire !

Réalisé en totalité par le personnel communal, recouvert de carrelage antidérapant, cet ouvrage est une réussite et facilitera l'accès aux services publics des personnes à mobilité réduite : handicapés ou personnes âgées.



La réalisation de l'accès pour handicapés à la mairie-poste.

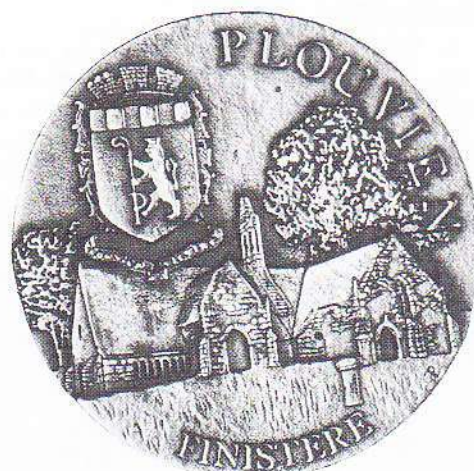
Cet équipement témoigne aussi de la volonté de la municipalité d'assurer l'intégration de toute la population.

### Samedi 30 novembre :

Une ceinture noire à Plouvien

Fondé il y a seulement deux ans, le judo club de Plouvien connaît un extraordinaire développement : déjà près de soixante adhérents, des installations à l'étage de la salle omnisports qui viennent d'être agréées par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et une première ceinture noire pour Sylvie Bourhis.

Il est vrai que ce club bénéficie de l'encadrement de Gilles Lasquelles, passionné de judo et pédagogue hors pair.



# LES PLOUVIENNOIS PAIENT-ILS TROP D'IMPÔTS ?

Question stupide ! Direz-vous...

Bien sûr que nous payons trop d'impôts ! Alors, soyons plus précis : s'il n'y a plus d'impôts locaux, il n'y a plus de services publics ! plus d'école ! il n'y a plus d'entretien des routes ! plus d'équipements sportifs ! plus de subventions aux associations ! Logiquement, la question devrait donc être : les Plouviennois paient-ils trop d'impôts pour les services qu'ils reçoivent ? Ça c'est une question plus intéressante...

## Des avis partagés

Évidemment, chacun a son avis sur la question selon les services qui lui sont rendus. Un tel, membre d'associations, parent d'enfants d'âge scolaire, usager des associations sportives aura tendance à trouver insuffisants les crédits consacrés à l'animation, au sport et aux écoles.

En revanche, tel autre habitant des limites de la commune préférera de bonnes routes à des équipements scolaires et sportifs.

C'est le rôle du conseil municipal d'établir le difficile équilibre entre toutes les demandes, aussi légitimes les unes que les autres, tout en limitant les impôts au minimum.

## De nombreuses exonérations

Au fait, savons-nous que près de la moitié des Plouviennois bénéficient de dégrèvement ou de dispense d'impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti)? Les personnes âgées, les familles à faible revenu, les demandeurs d'emploi peuvent en être exonérés ou bénéficier de réductions d'impôts.

Ces exonérations sont justes. De plus, elles sont une opération blanche pour la commune puisque l'État les compense. Alors, si vous pensez être concerné, n'hésitez pas à vous présenter en mairie, vous serez conseillé sur vos droits.

## Un calcul compliqué

C'est vrai que ce n'est pas facile de connaître le montant de ses impôts locaux.

D'abord parce qu'ils concernent à la fois des impôts versés à Plouvien, au département du Finistère et à la région de Bretagne. Et si la commune a fait le choix de limiter les augmentations, ce n'est, hélas, pas le cas du département et de la région.

Regardons les feuilles d'impôts que nous avons reçues en octobre 1991 par rapport à 1990 : + 4 % pour la commune, + 8,5 % pour le département, + 11 % pour la région. Tout cela sur la même feuille d'impôts.

Augmentation de la part départementale

	ANNÉE 1990	ANNÉE 1991	CE QUI REPRÉSENTE UNE VARIATION	
			EN VALEUR DE :	EN POURCENTAGE DE :
1 COMMUNE .....	2 1 619	3 1 686	4 +67	5 +4,14 %
DÉPARTEMENT .....	587	637	+50	+8,52 %
RÉGION .....	178	197	+19	+10,67 %
COMMUNAUTÉ URBAINE DISTRICT A FISC. PROPRE	0	0	0	- %
Autres collectivités, frais de gestion de la fiscalité locale et prélèvement sur bases d'imposition élevées	95	111	+16	
(A) TOTAL DES COTISATIONS	2 479	2 631	+152	+6,13 %
(B) DÉGRÈVEMENTS PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT DU PLACEMENT				%
(C) = (A) - (B) SOMME A PAYER*	2 479	2 631	+152	+6,13 %

Augmentation de la part communale

Augmentation de la part régionale

Augmentation moyenne

## Une comparaison difficile

Les impôts locaux ne sont pas simples à comparer : ils résultent de la multiplication de la valeur locative (que l'on appelle les bases) par un taux, voté par le conseil municipal.

Certes, comparer les taux est possible. Par exemple, pour la taxe d'habitation, ils sont, en 1991 de 14,80 % à Plouvien contre 16,46 % à Plabennec et 14,12 % à Bourg-Blanc, mais ce n'est pas suffisant car plus la valeur locative est élevée moins le taux le sera pour un même rendement. Et Dieu sait si les valeurs locatives varient d'un secteur à l'autre pour des maisons identiques.

## La richesse fiscale

Autre comparaison possible, celle de la richesse fiscale. Un article du Télégramme de Brest paru le 31 décembre 1991 nous apprend que Plouvien, avec 1 327 F par habitant, est la commune fiscalement la plus riche du canton de Plabennec, devançant notamment Bourg-Blanc (1 055 F), et Plabennec (947 F). Il est vrai que la présence de la SILL sur notre commune constitue un apport de taxe professionnelle très important.

Mais prenons garde d'en conclure que Plouvien serait un "paradis fiscal" :

- d'abord, nous restons au-dessous de la moyenne du

département du Finistère, qui est de 1 544 F ;  
 - ensuite, chaque commune perçoit chaque année de l'État une très importante subvention que l'on appelle la Dotation Globale de Fonctionnement : près de 2,5 millions de francs en 1991 pour Plouvien. Or, plus la richesse fiscale est élevée, moins cette subvention est importante. Par le système de vases communicants, un certain équilibre est donc rétabli entre les communes.

### Le système le moins injuste

Finalement, le plus juste paraît être de diviser l'ensemble des impôts perçus (on appelle cela le "produit fiscal") par le nombre d'habitants. C'est ce qu'avaient fait les "Échos de Plouvien" en 1984

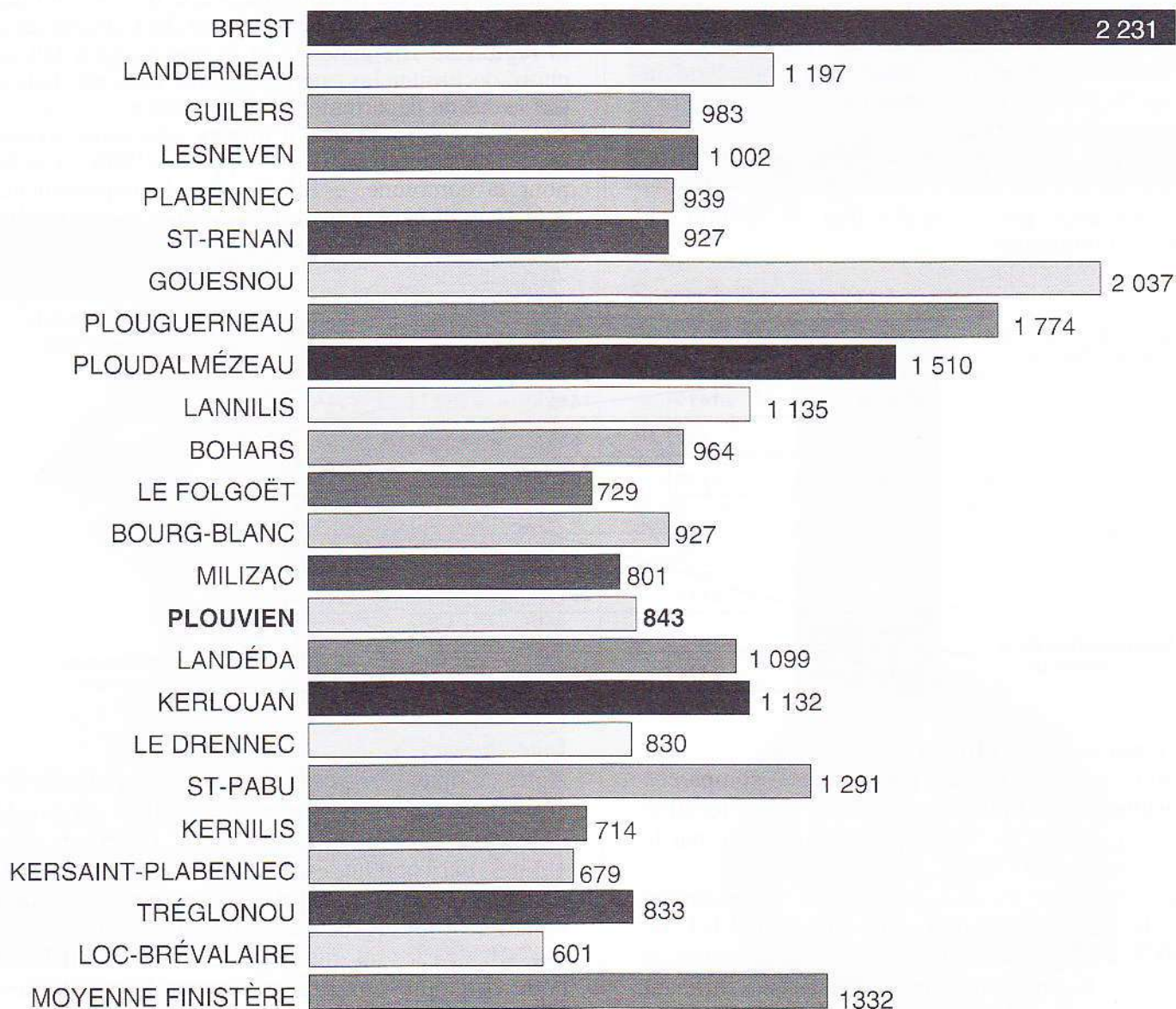
avec une précaution : la taxe professionnelle, payée par les entreprises et ne concernant pas les ménages, n'avait pas été prise en compte.

Justement, les résultats du dernier recensement viennent d'être rendus publics et nous pouvons donc présenter le résultat d'une division simple :

Impôts ménages perçus par les communes en 1991

le nombre d'habitants résultant du dernier recensement

Voici le résultat de ce calcul en 1991 pour les communes proches de Plouvien, par ordre de population décroissant.





Certes, Plouvien paraît plutôt bien placée au palmarès. Mais il faut être prudent : ce calcul avantage les petites communes et désavantage les communes touristiques, qui ont beaucoup de maisons secondaires, et les grandes villes qui ont d'autres charges. De plus, les impôts locaux ne suffisent pas à fixer une politique : prélever peu d'impôts et emprunter beaucoup, c'est tirer sur l'avenir des traites qu'il faudra bien payer un jour.

Enfin, et c'est le plus important, qu'est-il fait de cet argent ? De ce point de vue, chacun est libre de son opinion...

### PLOUVIEN-FLASH ÉTAT CIVIL

En 1991, Plouvien a connu 39 naissances,  
16 décès et 18 mariages.

En 1990, il y avait eu 33 naissances,  
13 décès et 14 mariages.

### PLOUVIEN - FLASH - TARIFS

Voici les principaux tarifs pour 1992 :

Eau : Abonnement 40 m <sup>3</sup>	:	300,00 F
Au-delà	:	4,20 F/m <sup>3</sup>
Abonnement 500 m <sup>3</sup>	:	1 155,00 F
Au-delà	:	2,30 F/m <sup>3</sup>
Droit de raccordement	:	1 150,00 F

Assainissement :

Taxe d'assainissement	:	100,00 F
	+	3,00 F/m <sup>3</sup>
Droit de raccordement	:	3 500,00 F

Divers :

Percement de la voie publique	:	520,00 F
Organisation d'un repas, apéritif ou champagne à la salle polyvalente	:	400,00 F
Organisation d'une fête avec droit d'entrée	:	420,00 F

## TRIBUNE LIBRE A L'OPPOSITION MUNICIPALE

### LES VŒUX DES ÉLUS DE LA LISTE ENTENTE ET PROGRÈS

Les effets de la décentralisation et le dynamisme de nos entreprises locales donnent à la commune de Plouvien des moyens importants. Ses recettes sont ainsi passées de 3 millions de francs en 1982 à plus de 8 millions en 1991. C'est une raison supplémentaire pour rester vigilants sur l'utilisation des deniers publics.

Tout au long de l'année 1991, les élus de la liste "Entente et Progrès" ont œuvré dans ce sens en restant à l'écoute des habitants de la commune pour concilier leurs intérêts à ceux de la collectivité, en se gardant bien de toute démagogie.

• Plusieurs projets qui tenaient de bonnes places dans notre programme électoral voient le jour aujourd'hui :

- **assainissement** : les travaux sont engagés et les premiers raccordements seront bientôt possibles pour le bénéfice des usagers ;

- **salle de sports** : le dossier avance en même temps qu'a été prise en considération notre demande de plan d'aménagement à terme du centre bourg.

• Nous restons, en participation active tant en commissions qu'en réunions de conseil, particulièrement attentifs sur plusieurs sujets, entre autres :

- **entretien des routes** communales toujours insuffisant. L'achat de matériel (un cinquième tracteur) devrait permettre de rattraper une partie du retard. Mais en confier la sous-traitance plutôt à des entreprises privées aurait sans nul doute été plus efficace et moins onéreux ;

- **eau** : il convient de veiller à l'équilibre de ce budget, à la qualité de l'eau distribuée, mais aussi à l'évolution de son prix et à la transparence de la facturation. Ce n'est pas chose facile, mais toutes les possibilités n'ont pas encore été suffisamment étudiées (notamment en matière de forages) ;

- **patrimoine communal** : la sauvegarde et l'entretien de notre patrimoine communal mérite une attention particulière. Le pignon de l'ancien presbytère est tombé depuis trois mois. Très prochainement nous connaissons le prix et les conditions d'une éventuelle reconstruction de ce bâtiment.

Entendre et se faire entendre : ce sera encore notre objectif en 1992. A toutes, à tous et à la commune de Plouvien nous souhaitons une bonne année 1992.

**BLOAVEZ MAD D'AN HOLL**

# UNE DÉVIATION DU BOURG EN L'AN 2000 ?

Peu de gens de bonne foi contestent aujourd'hui les vertus d'une déviation. Même les commerçants se rendent compte que leur chiffre d'affaires, loin de baisser, peut augmenter : les visiteurs trouvent plus d'agrément à s'arrêter dans des bourgs calmes.

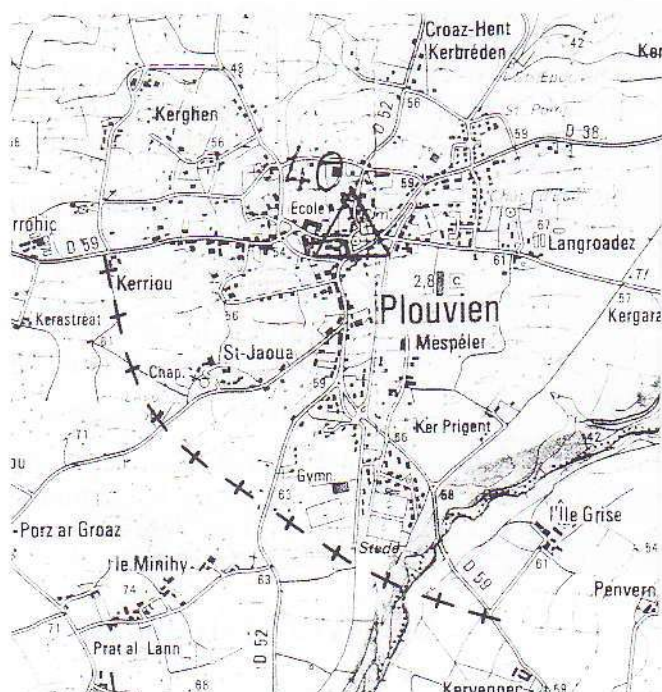
Quant aux riverains des rues les plus passantes : rues des Abers, Terre-Neuve, rue Émile Salaun, rue du Général de Gaulle, rue du Trégor, reconnaissons que leur vie n'est pas toujours agréable, c'est le moins que l'on puisse dire.

A l'occasion de la révision du Plan d'Occupation des Sols, le conseil municipal de Plouvien s'est posé le problème : la déviation, ce n'est pas pour tout de suite, mais n'est-ce pas le moment d'y penser ? Dans dix ans, dans vingt ans, les constructions se seront multipliées et alors il sera beaucoup plus dur de la prévoir.

## Un projet concerté

Un premier tracé, proposé par la mairie, a été fermement rejeté par le quartier de Ker Ildut et des environs. D'accord, ont dit le maire et ses adjoints, on retravaille le dossier et on prend en compte les avis.

Résultat : un projet sans doute plus cher, mais tellement plus conforme aux vœux de la population : partant de Kerriou, arrivant au bas du terrain B de football, il contournerait de 200 m environ la chapelle de Saint-Jaoua selon le plan ci-dessous :



## Pas pour tout de suite

Un si beau projet, dirons-nous, pourquoi ne pas le réaliser tout de suite ?

D'abord parce qu'il doit être soumis à une enquête publique : ce sera fait dans quelques semaines, pendant l'enquête sur la révision du POS. A cette occasion, vous pourrez dire ce que vous en pensez en toute liberté. Peut-être y a-t-il d'autres solutions encore meilleures auxquelles la municipalité n'a pas pensé.

Autre raison : c'est un projet qui ne sera pas réalisé par la mairie mais par le département du Finistère. Or, il y a beaucoup d'autres demandes. Voyons seulement nos voisins de Plabennec et Bourg-Blanc : chaque jour 10 000 véhicules traversent le premier bourg, 7 000 le second. A Plouvien 1 500 environ mais, il est vrai, beaucoup de poids lourds. Reconnaissons donc que la réalisation de Plouvien n'est pas la plus urgente.

Enfin, une telle déviation coûte très cher : au moins cinq ou six millions de francs... et la commune sera appelée à y participer sans doute pour moitié.

Alors, patience...

## PLOUVIEN-FLASH AGRICULTURE

Les deux derniers recensements généraux agricoles font apparaître qu'entre 1979 et 1988,

le nombre d'exploitations agricoles est passé à Plouvien de 194 à 125.

## PLOUVIEN-FLASH RECENSEMENT

La population de Plouvien augmente régulièrement comme le prouvent les résultats des derniers recensements :

1962 : 2 247 habitants  
1968 : 2 281 habitants  
1975 : 2 431 habitants  
1982 : 2 779 habitants  
1990 : 2 894 habitants

# L'AIDE SOCIALE A PLOUVIEN

Depuis fort longtemps, existait à Plouvien le bureau de bienfaisance, remplacé par le bureau d'aide sociale. En 1986, celui-ci est devenu le **centre communal d'action sociale (CCAS)**.

Présidé par le maire, c'est un organisme composé de quatre conseillers municipaux et de quatre personnes désignées par le maire. Son rôle principal est d'accueillir et conseiller les personnes dans le besoin. Il établit les contacts avec les différents organismes sociaux. Il peut intervenir sous forme d'aides en argent.

Le petit guide ci-dessous vous apportera peut-être quelques informations qui peuvent vous être utiles dans vos démarches. Surtout n'hésitez pas à contacter la mairie pour tout renseignement complémentaire.

## L'aide sociale légale

C'est l'aide apportée aux personnes malades, âgées, handicapées dont les ressources sont insuffisantes pour faire face à leurs besoins. C'est une forme d'assistance qui s'effectue tantôt sous forme de prestations en nature, tantôt sous forme de prestations en espèces.

Les demandes sont à déposer à la mairie du domicile de l'intéressé. L'admission, dans la plupart des cas, sera subordonnée à une insuffisance de ressources et à l'existence d'une déficience.

Les principales formes d'aide sociale sont les suivantes :

### 1° L'aide médicale

Elle comprend la prise en charge des soins médicaux et paramédicaux, les frais d'optique, dentaires, et de séjours en hôpitaux. Peuvent être pris en charge les frais non couverts par l'assurance maladie ou la totalité des frais en l'absence de couverture sociale.

A noter : lors de l'examen du dossier, il est tenu compte des ressources des obligés

alimentaires (parents ou enfants) qui peuvent être amenés à participer aux frais.

### 2° L'assurance personnelle

Elle intéresse les personnes ne bénéficiant d'aucune couverture sociale : les jeunes qui ne sont plus ayants droit des parents, certains chômeurs, les personnes ne relevant pas du RMI...

### 3° L'aide aux personnes âgées

- L'hébergement en maison de retraite et centre de long séjour

Les frais de séjour sont à la charge des pensionnaires et éventuellement de l'aide sociale si les revenus sont insuffisants.

Il faut être âgé de 60 ans ou plus.

- Le placement familial

Il s'agit de l'hébergement en familles d'accueil agréées de personnes âgées ou handicapées. Une aide financière est versée directement au demandeur.

- L'aide à domicile

Elle consiste en la fourniture d'une aide ménagère au domicile dans la limite de 30 h/mois pour une personne seule (48 h/mois pour un couple). Une participation de cinq francs par heure est demandée.

Les personnes âgées, principales bénéficiaires de l'Aide Sociale.



Conditions :

- être âgé de 60 ans ou plus,
- ne pas disposer de revenus supérieurs à un

plafond,  
- être dans l'impossibilité d'accomplir les tâches ménagères.

#### 4° L'aide aux adultes handicapés

- L'hébergement

L'aide sociale prend en charge tout ou partie des frais d'hébergement et d'entretien des personnes handicapées accueillies en foyer. Il faut être âgé de vingt ans ou plus et avoir des revenus insuffisants.

- Placement familial, aide à domicile

Les conditions sont semblables à celles appliquées aux personnes âgées.

- L'allocation compensatrice

C'est une prestation en espèces destinée à permettre de faire face aux charges qui peuvent peser sur une personne handicapée qui a besoin de l'aide d'une tierce personne soit à domicile, soit en établissement.

Il est nécessaire d'avoir un taux d'invalidité reconnu par la COTOREP d'au moins 80 % et des ressources inférieures à un plafond.

#### Le revenu minimum d'insertion

Celui-ci est appliqué en France depuis décembre 1988.

a) Qui a droit au RMI ?

Il faut avoir plus de 25 ans, sauf si l'on a des enfants à charge.

b) Quel montant ?

C'est une allocation qui permet de compléter le revenu d'un foyer pour atteindre environ 2 170 F par mois pour une personne seule, 3 250 F pour un couple et 650 F de plus par enfant à charge.

Le RMI assure en outre une couverture sociale gratuite.

Les ressources prises en compte sont les salaires, les indemnités chômage, les allocations logement du trimestre précédant la demande.

c) Une condition particulière

Le versement du revenu minimum d'insertion n'est pas gratuit : à sa contrepartie la signature d'un contrat d'insertion dont l'objet est le plus souvent une action de formation (stages, travaux d'intérêt collectif...)

Le RMI peut être suspendu si l'allocataire ne fait pas l'effort minimum pour s'insérer.

#### Les autres aides

Le CCAS n'est pas le seul à donner des aides. Des associations nombreuses mènent une action exemplaire en ce domaine. On se contentera de citer "Plouvien Solidaire" ou "L'Association Familiale Rurale".

Il faut savoir que ceux qui ont des difficultés financières passagères, par exemple liées au chômage, peuvent bénéficier de secours du CCAS après examen de leur dossier.

Le CCAS sert également d'intermédiaire entre PRÉSENCE VERTE D'ARMOR et les personnes désireuses de voir mise à leur disposition une téléalarme, leur assurant tranquillité d'esprit et réconfort.

**Ne laisser personne au bord de la route, c'est l'ambition de l'aide sociale. Malgré l'âge, malgré la maladie, chacun a le droit à une aide de la société. C'est pour répondre à cette solidarité qu'ont été créés les centres d'action sociale, c'est la volonté du CCAS de Plouvien de répondre à ce défi.**

*Pour tous renseignements :*

**Dominique Bergot**, adjoint au maire, chargé des affaires sociales.

**Christian Balcon**, secrétaire général de la mairie.

#### PLOUVIEN-FLASH CHÔMAGE

En novembre 1991, Plouvien comptait 102 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE : 37 hommes et 65 femmes.

Ils représentent 8 % de la population active de la commune (moyenne nationale : 10 %).

En novembre 1990, Plouvien comptait 108 demandeurs d'emploi (42 hommes et 66 femmes).

# EN 1993 : UNE SALLE DE SPORTS POUR LES ÉCOLES

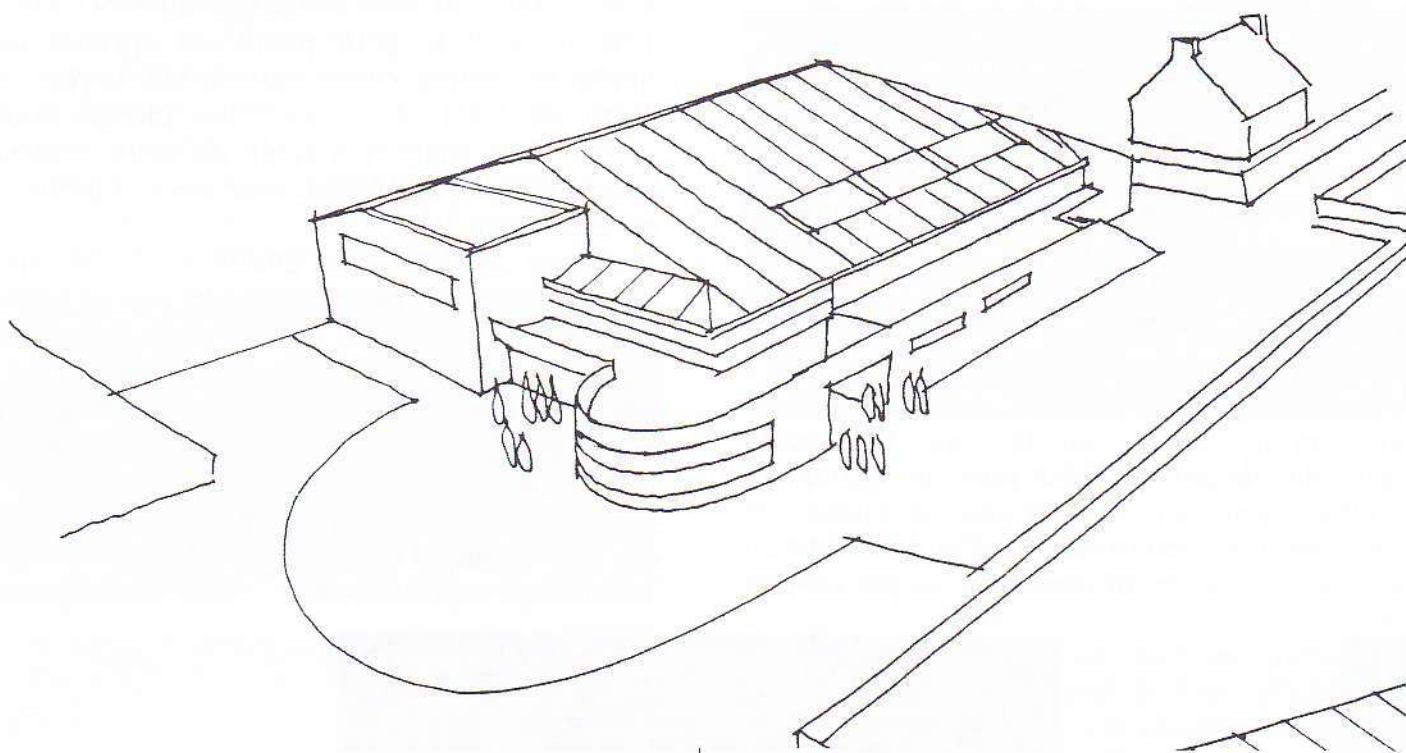
Il y a vingt ans, l'idée ne venait même pas à l'esprit. Une salle de sports pour les écoles ? Et pourquoi pas une piscine tant qu'à faire...

C'est donc tout naturellement que la salle omnisports a été construite à Mespéler.

Aujourd'hui, les esprits ont changé. Une commune vivante doit penser en priorité aux générations futures, leur donner les moyens de se développer intellectuellement et aussi physiquement.

Plouvien a deux belles écoles, les enfants y sont heureux.

Mais quelle galère quand il s'agit d'aller à la salle omnisports ! Vingt minutes pour aller, autant pour revenir. Pour de petites jambes, ce n'est pas facile... Et puis, on n'est pas dans le Midi. Quand il ne pleut pas, c'est qu'il va pleuvoir, quand ne s'y ajoute pas un vent à écorner les bœufs. Vraiment, c'est dur d'être un enfant à l'époque actuelle !



## LE CHOIX DU BOURG

C'est à travers ces observations que l'idée a peu à peu germé d'une nouvelle salle de sports en plein bourg, tout près des écoles, avec deux autres vocations :

- compléter la salle polyvalente en cas de besoin,
- servir de salle de compétition ou d'entraînement en dehors du temps scolaire, sans doute en priorité pour le basket.

En plus, il faudra que cette salle soit belle. Si l'on veut donner au bourg de Plouvien un style agréable, il faut soigner les bâtiments et les équipements publics.

Grâce à la compréhension des familles Mauguen et Pailler un site idéal a été trouvé, à un saut de puce de l'école Saint-Jaoua, à deux sauts de puce de l'école publique. M. Bernard Léopold, architecte à Morlaix, déjà chargé de la révision du Plan d'Occupation des Sols, a conçu un très beau projet.

## OUVERTURE EN 1993

La concertation a joué à plein, d'abord avec les associations intéressées puis, de manière plus précise, avec les écoles. Sous la responsabilité de Hervé Le Roux, une commission composée de Claude Bodénez, François Léon et Jean-Yves Morvan a peaufiné le projet qui a été approuvé par le conseil municipal le 19 décembre.

Le coût ? Trois millions de francs hors taxes environ.

La fin des travaux ? courant 1993, peut-être à Pâques, plus sûrement à la rentrée des vacances d'été.

Un bel enjeu pour Plouvien. Et, demain, des enfants plus épanouis, plus heureux et ... plus sportifs.



# PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

Depuis deux numéros déjà, Hervé Sanquer, ancien secrétaire général de la mairie, fait cheminer les lecteurs des "Échos de Plouvien" dans l'histoire des bâtiments ou d'événements d'hier et d'avant-hier.

Après l'histoire de la mairie, de la poste, de l'église et du cimetière (Échos de Plouvien n° 7), après celle de l'électrification, de l'adduction d'eau, du chemin de fer et du terrain de sports (Échos de Plouvien n° 8), Hervé Sanquer nous permet de poursuivre et d'achever notre promenade.

## Les écoles

Au siècle dernier, trois écoles existaient à Plouvien : une école publique de garçons, une école de filles et une école à Tariec pour les garçons et les filles. Les deux premières ont été dotées d'un préau à partir de 1886, mais aucune de ces trois écoles ne possédait de moyen de chauffage avant 1924.

### L'école des garçons

Actuellement démolie, elle était située à l'emplacement du bureau de poste actuel avec prolongement sur la cour. Une seule salle de classe en 1880 pour une centaine d'élèves environ. Une deuxième classe est créée en 1885, construction d'un bâtiment en aile, avec dortoir au-dessus et un pensionnat

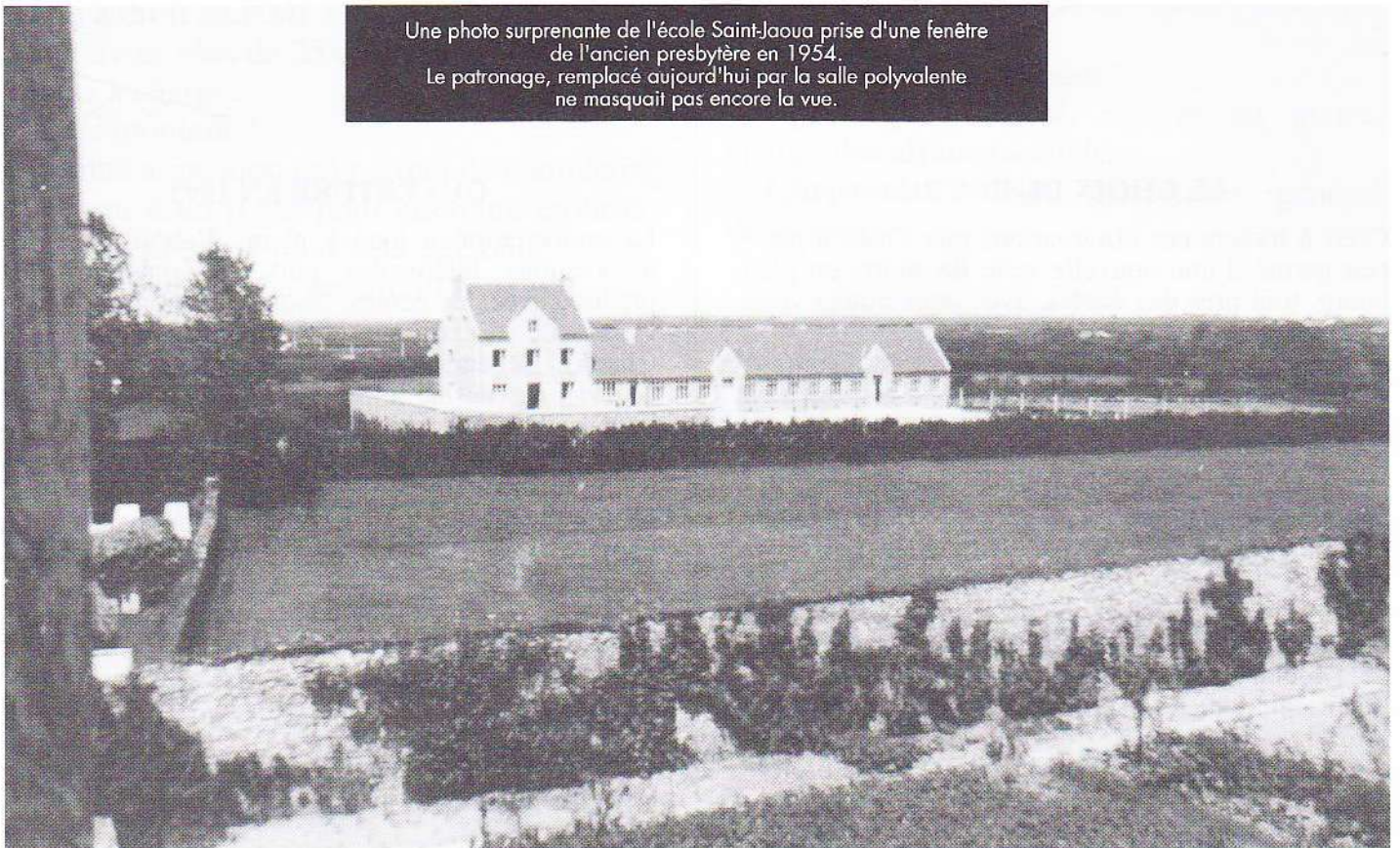
ouvert en 1886. Trois cabinets en remplacement d'un seul sont construits en 1891 pour 120 élèves ; le petit préau est agrandi de quelques mètres carrés quatre ans après. A partir de 1901, deux nouvelles classes sont créées. Une maison d'école de deux étages, quatre pièces par niveau, avec cave et grenier, est édifiée en 1913.

L'effectif de 190 étant atteint en 1934, une cinquième classe est mise en place pour fonctionner à l'école des filles... mais avec des horaires de récréation différents !

La cour de l'école est agrandie en 1938 par emprise sur le jardin du directeur, un nouveau préau plus vaste est également construit.

L'effectif tombe de cent trente à quatre élèves en 1953, date d'ouverture de l'école Saint-Jaoua. Le regroupement (filles et garçons)

Une photo surprenante de l'école Saint-Jaoua prise d'une fenêtre de l'ancien presbytère en 1954. Le patronage, remplacé aujourd'hui par la salle polyvalente ne masquait pas encore la vue.



devient réalité en 1958. L'école des garçons est désaffectée huit ans après, et quelques familles y sont logées jusqu'en 1973, date de sa démolition.

### L'école des filles

Avant la construction de l'école Sainte-Bernadette en 1905, l'école des filles était établie route du Diouris. Tout en étant "communale" elle était dirigée par les sœurs de l'Immaculée Conception jusqu'à la loi de séparation. Entre-temps, une maison d'habitation est construite en 1877, un puits creusé en 1882 et un dortoir aménagé en 1884.

Cette école étant laïcisée, les sœurs sont contraintes au départ et une nouvelle directrice est nommée. Une seule classe fonctionne alors jusqu'à l'arrivée des garçons qui occupent la deuxième classe existante.

L'effectif des élèves, diminuant au fil des ans, était réduit à cinq en 1953-54, d'où le regroupement des écoles à cet endroit.



Des élèves de l'école Saint-Jaoua, en 1954, et de l'école publique, en 1979, à l'époque des classes préfabriquées. Qui se reconnaîtra ?



La tendance inverse, l'effectif progressant à partir de 1960 environ, une classe mobile double est acquise en 1969, une autre classe en 1972, et une classe double (classe + salle de jeux) en 1976. Ces classes préfabriquées ne donnant pas satisfaction, la construction d'un groupe scolaire a été décidée en 1984 et menée à bien en 1986.

### L'école de Tariec

Il y a cent ans, le hameau de Tariec comptait trois cents habitants, les enfants allaient à l'école à Lannilis, Tréglonou et Plouvien, toujours à pied et sous tous les temps.



Ancienne vue sur Tariec. L'école se trouve à droite.

Le projet de réalisation d'une école à cet endroit date de 1882 et les travaux de construction ont été terminés en 1886, les appartements des instituteurs étant situés à l'étage. Au rez-de-chaussée, une classe pour les garçons et une classe pour les filles, mais en raison du mauvais état de l'une d'elles, les garçons et les filles furent rassemblés dans la même classe vers 1920, Tariec fut ainsi l'une des premières écoles mixtes. Toutefois, les cours de récréation étaient séparés !

Cette école a été raccordée au réseau électrique en 1956.

Le nombre d'élèves, qui avait sérieusement baissé au fil des ans, est tombé à quatre pour la rentrée de 1974. C'est alors qu'a été décidée la fermeture de cette école qui fut désaffectée quelques années plus tard. Les bâtiments ont été vendus en 1984 à des Plouviennois qui les ont transformés en confortables appartements. Ceux qui ont jadis fréquenté cet établissement en sont très fiers, la preuve ne sont-ils pas anciens élèves de "l'Université de Tariec". Voyons... ceci dit avec une pointe d'humour.

## Le presbytère

L'ancien presbytère, situé rue Laennec, date du début du siècle. Entièrement entouré par un haut mur, il comportait un grand potager à l'arrière, une serre, et un verger côté église (où furent enterrés les fusillés en 1944).

Jusqu'en 1968, la paroisse était desservie par deux prêtres, mais des chambres étaient prévues pour les missionnaires diocésains, et l'une d'elles spécialement réservée à l'évêque lors de son passage dans les paroisses.

N'ayant plus qu'un seul occupant, et les conditions d'habitabilité n'étant pas réunies, ce presbytère fut abandonné après le départ de M. Herry, précédent recteur, en 1981. Le principe de sa démolition fut, un moment, envisagé. Ensuite, il servit un moment au groupe cyclo avant d'abriter, depuis quelques années, Skolig al Louarn, et de connaître, tout récemment, la mésaventure que l'on sait.

Le "vieux" presbytère, datant d'on ne sait quand, démoli en 1967 pour l'agrandissement du cimetière, était implanté à trente mètres environ au Nord de l'église, en bordure de la route du Diouris. Écurie au rez-de-chaussée, appartements attenants et au-dessus de l'étage. Les personnes nées avant-guerre se souviennent certainement de l'endroit où on apprenait le catéchisme, dans une pièce délabrée, sur un plancher disjoint, sans chauffage bien entendu.

Après les hostilités, il a encore servi pour loger provisoirement quelques familles.

## De tout... un peu

Avant-guerre, le prône, écrit à la main en un seul exemplaire, était lu après la basse-messe par le garde champêtre sur la marche du cimetière en face de "Chez Féroc" (le Kanak actuel), et à la porte de la mairie, puis au balcon de la même mairie, à partir de 1946, après la grand-messe.

Pendant et après la guerre, la feuille de prône était affichée à la porte de la mairie, après lecture.

C'est en mars 1973 qu'un duplicateur a été acheté pour permettre la diffusion du bulletin d'information dans les différents commerces.

Avant 1953, il n'existait pas de trottoirs, sauf devant quelques rares maisons particulières. Devant les autres propriétés, des pavés formaient un caniveau, tandis que des fossés bordaient les talus.

Un programme fut établi en 1953, et une "première tranche" lancée pour le centre-bourg uniquement. L'année suivante, c'était au tour de Terre-Neuve et Languiden. En 1959, en étaient dotés le bas de la rue des Abers et la rue Laennec jusqu'à Ty Dévet. Et ainsi de suite...

Les machines à laver le linge ont fait timidement leur apparition en 1968. Avant ça, et même plusieurs années après l'installation des premières machines, il fallait quand même un lavoir pour faire la lessive (c'était aussi, paraît-il, le lieu de prédilection pour la circulation des nouvelles...).

A partir de 1954, les habitants ont commencé à solliciter les services communaux pour l'entretien et la réparation de ceux-ci : le Prat, tout d'abord (avec couverture), Saint-Jaoua en 1955, Forestic en 1957, etc.

La foire de Plouvien a été créée en 1906 pour les deuxièmes samedis de janvier, avril et octobre ; celle de juillet, très importante pour les poulains de l'année, datait seulement de 1924. A l'origine, la perception des droits de place faisait l'objet d'une concession ; quelques années après elle fut exploitée en régie.

Au fur et à mesure de l'avènement du tracteur, le nombre de chevaux a baissé et la foire réduite à plus simple expression dans les années 70.

Pour mémoire, un concours agricole a été organisé tous les ans, à Plouvien, de 1953 à 1958.

Jusqu'en 1968, la coupe de goémon était réglementée sur le territoire de la commune, un arrêté municipal fixait annuellement le jour de la récolte après consultation des riverains du secteur de Tréglonou intéressés.

**Hervé SANQUER.**